



CENTRE ÉQUESTRE LA VALLÉE DES BOIS  
NONANCOURT

# INSCRIPTION 2023/2024

Nom Prénom de l'adhérent : .....

Date de naissance :

.....

*Pour les moins de 18 ans :*

*Nom du parent responsable de l'enfant : .....*

*Profession Mère : ..... Date de naissance.....*

*Profession Père : ..... Date de naissance : .....*

*Adresse : .....*

...

.....

..

Portables ..... et .....

Email (obligatoire pour correspondre)

Jour de reprise souhaité\* :

mercredi samedi

Galop validé :

**Le planning est disponible sur le site Internet du club [www.lavalleedesbois.fr](http://www.lavalleedesbois.fr)**

**Les cours ont lieu les semaines scolaires uniquement à partir du 11 septembre 2023 jusqu'au 30 juin 2024. Trois semaines d'arrêt sont prévues pendant les vacances de pâques 2024 (du 15/04/2023 au 05/05/2024), la séance n'est, de fait, pas facturée dans le forfait. Un planning est en ligne sur le site internet du club [www.lavalleedesbois.fr](http://www.lavalleedesbois.fr)**

## Engagements du client :

Pour les clients au forfait, l'engagement est pris par le client, pour l'année complète. Il s'agit d'un abonnement annuel et simplement d'une facilité de paiement pour les clients qui optent pour le paiement en 10 fois, pas d'un abonnement mensuel. En cas d'absence, le forfait reste dû en totalité même sur justification médicale, avec toutefois la possibilité de rattraper 2 cours par trimestre si l'absence a été notifiée au moins 24H à l'avance **par écrit** (mail, sms), aucune exception ne sera prise en compte (**soit 6 cours rattrapés en tout sur l'année au maximum sous réserve d'avoir prévenu 24 heures avant l'heure du cours**).

- En cas d'arrêt en cours d'année, le client s'engage à régler le montant du forfait annuel restant à payer et ce quelle que soit la période d'arrêt et le motif de l'arrêt.
- Seul un accident survenu au club, empêchant la poursuite de l'activité, suspendra le paiement du forfait ou permettra un rattrapage complet des séances.

## **FORMULES : Entourer la formule choisie (tarifs TTC)**

Le 1 et le 2 sont obligatoires, le n°3 choisi (3/3bis/3ter/3quart) doit être entouré

-	Tarifs Moins de 18 ans	Tarif plus de 18 ans	Tarif baby poney	Pour réserver la place : Joindre au dossier un chèque de 70€, correspondant à la cotisation annuelle, pour confirmer la préinscription. Aucune place ne sera réservée sans ce paiement. En cas d'annulation de cours du fait du Covid ou de toute situation exceptionnelle, ils seront rattrapables et non remboursables. (30 séances dans l'année)
1-Cotisation annuelle *	70€	70€	70€	Donne un droit d'accès aux installations sportives du club. Elle vous donne droit à des tarifs privilégiés. Elle contribue à financer la politique respectueuse mise en place auprès de notre cavalerie (nombre de cours journaliers limité, jour de repos, respect de leur intégrité physique : visites de l'ostéopathe, du dentiste, du vétérinaire, etc ... Obligatoire pour les cartes et les forfaits
2-Licence fédérale**	25€	36€	25€ ou attestation d'assurance	Pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale est conseillée. Lors de l'inscription, l'usager a la possibilité de prendre cette licence fédérale qui lui permet d'être assuré dans tous les centres équestres affiliés de France, de passer des examens, de les valider et de participer à une dynamique sportive. Les garanties couvertes par la licence fédérale figurent à l'affichage. Dans le cas contraire, il appartient à l'usager d'apporter la preuve qu'il possède une assurance personnelle multirisque en cours de validité couvrant les activités équestres, dégageant le centre équestre de la vallée des bois de cette responsabilité. Chaque usager a la possibilité de souscrire une assurance complémentaire à celle prévue par la licence FFE. Cette assurance complémentaire peut être souscrite auprès de l'assureur de la FFE ou auprès d'une autre compagnie d'assurance.

3-forfait annuel avec 1 cours/semaine scolaire	60€* par mois	68€* par mois	40€* par mois	Tous les chèques doivent être remis à l'inscription (paiement en une à dix fois). <b>Dans cette formule, l'engagement pris est annuel, son paiement ne pourra être interrompu même en cas d'arrêt de l'activité pour quelque motif que ce soit même en présence d'un certificat médical ou d'un déménagement.</b>
3 bis-forfait annuel avec 2 cours/semaine scolaire	Ou 100€	120€	/	
3 ter-Demi- pension sur un équidé 2 heures/semaine scolaire	Ou 120€	130€	/	Cette formule vous permet d'être prioritaire sur un poney ou un cheval en particulier et de venir le voir et de vous en occuper en dehors de vos heures de cours. Deux heures de cours sont incluses pendant les semaines scolaires. Les chèques doivent être remis d'avance pour l'année. Cette formule pension partagée peut s'interrompre après 3 mois, sous réserve de respecter un préavis d'un mois, le cavalier bascule alors sur une formule « forfait annuel une ou deux heures».
3 quart- Carte de 10 cours	Ou 220€	240€	180€	<b>La carte est payable en deux fois au maximum, valable 6 mois de date à date</b>
A la séance	30€	30€	20€	Vous n'avez aucun engagement mais vous montez dans la limite des places disponibles en cours (pas de place réservée)

\*gratuite pour le 3ème adhérent de la même famille

\*\*Reversés intégralement à la fédération française d'équitation \*\*\* sur 10 mois

Signature du contrat qui vaut acceptation de son contenu et engagement annuel pour les forfaits :

## AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) M. ou MME ..... autorise mon enfant..... à participer aux différentes activités proposées par le centre équestre de la Vallée des Bois. J'autorise ce dernier à utiliser toutes prises de vue et vidéos, y compris celles prises par le photographe mandaté par le club lors des animations internes, de mon enfant à toutes fins utiles.

J'autorise par ailleurs le personnel de la Vallée des Bois à prendre toute mesure rendue nécessaire par l'état de santé de mon enfant (soins d'une plaie, appel des secours,...). *NB : aucun médicament ne sera administré sans l'autorisation expresse du tuteur légal.*

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des tarifs (affichés et à disposition au bureau) et en accepter toutes les dispositions et ainsi reconnais que mon enfant ne peut être pris en charge par le personnel du centre équestre que 30 minutes avant les leçons et 15 minutes après. J'ai bien noté que l'accès à la cour du club est limité aux personnes autorisées seulement, un parking clientèle étant mis à disposition de tous à l'entrée du club.

A .....Le, .....2023      Signature obligatoire :

## AUTORISATION pour les adultes

Je soussigné(e) M. ou MME ..... autorise le centre équestre de la Vallée des Bois à utiliser toutes prises de vue et vidéos , y compris celles prises par le photographe mandaté par le club lors des animations internes, de moi-même prises pendant les activités, à toutes fins utiles.

J'autorise par ailleurs le personnel de la Vallée des Bois à prendre toute mesure rendue nécessaire par mon état de santé (soins d'une plaie, appel des secours,...).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des tarifs (affichés et à disposition au bureau) et en accepter toutes les dispositions.

J'ai bien noté que l'accès à la cour du club est limité aux personnes autorisées, un parking clientèle étant mis à disposition de tous à l'entrée du club.

A .....le .....2023      Signature obligatoire :